

N'attendez pas le dernier moment pour passer commande.

Fédération des Chasseurs de LOIRE-ATLANTIQUE



# NOTICE de la VALIDATION du PERMIS de CHASSER

**Cher(e) adhérent(e),**

validez votre permis de chasser par :



## **INTERNET** sur [www.chasse44.fr](http://www.chasse44.fr)

*Impossible pour les nouveaux chasseurs et les mineurs.*

Comme 67 % des chasseurs, optez pour une **E-VALIDATION** !

**C'est IMMÉDIAT** en l'imprimant à la maison !

Ou, recevez-là par courrier sous 10 jours (environ).

## **COURRIER**

Suivez les 8 étapes détaillées au verso.



**Délai : 15 jours environ.**

## En LOIRE-ATLANTIQUE

- Délivrance des validations uniquement par correspondance (internet ou courrier).

Il est inutile de vous déplacer à la Fédération, vous ne pourrez y obtenir un permis, directement sur place, qu'à compter du 3 octobre 2022.

- Sur la demande de validation :

- Pour chasser la bécasse , cochez une des cases sur la demande de validation du permis de chasser. L'absence de demande vaut renonciation.

- Veuillez renseigner, si nécessaire, tous vos prénoms et le numéro de département de délivrance de votre permis pour les détenteurs d'un permis "vert" délivré (avant le 1/09/2009) par une Préfecture.

- Le timbre grand gibier départemental est supprimé depuis deux saisons. Vous pouvez chasser le grand gibier car la validation départementale (comme nationale) permet de chasser, toutes les espèces chassables, petit ET grand gibier, sur l'ensemble du département et dans "les territoires de chasse détenus par le même détenteur, pour leur partie contigüe\* située dans les départements limitrophes" (\*territoire à cheval entre deux départements).



**40,50 €**

## **REMBOURSÉS !**

*S'agissant d'un remboursement, ne déduisez pas cette somme du montant total de votre permis.*

## **PARRAINAGE**

40,50 € en parrainant un chasseur inactif depuis 3 ans qui profitera, lui aussi, d'un remboursement de 40,50 €. Conditions et formulaire disponibles sur [www.chasse44.fr](http://www.chasse44.fr) et auprès de la Fédération.

## **- DE 18 ANS**

40,50 € pour les mineurs (- de 18 ans à la date de validation) n'étant pas "nouveau chasseur", validant un permis annuel pour la LOIRE-ATLANTIQUE et joignant un justificatif au bon de commande (copie du permis de chasse, de la carte nationale d'identité ou du passeport).

**ASSISTANCE**  
**02.40.89.94.84**

# VALIDER par COURRIER

Cochez les cases pour être sûr(e) de ne rien oublier

Un permis de chasser délivré sur une fausse déclaration ou en l'absence d'assurance est nul de plein droit.

1

Compléter et corriger, si nécessaire, les informations inscrites sur la demande de validation.

- Renseigner vos prénoms.
- Pour les détenteurs d'un permis "vert", indiquer le N° du département de délivrance.

Pour les mineurs ou les majeurs en tutelle, compléter et signer le cadre réservé à cet effet.

2

Cocher une des cases (à gauche de la signature) si vous souhaitez (ou non) chasser la bécasse.

Pour déclarer vos prélèvements : ouvrez un compte sur l'application pour smartphone CHASSADAPT OU, recevez un carnet de prélèvement bécasse "papier".



4

Choisir le(s) type(s) de validation sur le bon de commande :

#### Nationale

Pour chasser sur tout le territoire français.

#### Départementale

Pour chasser en Loire-Atlantique et dans "les territoires de chasse détenus par le même détenteur, pour leur partie contiguë située dans les départements limitrophes".

#### Temporaire

Pour chasser, 3 ou 9 jours consécutifs, dans le département de votre choix.

Tarifs au  
02.40.89.94.84

**3 jours consécutifs**  
(renouvelable 2 fois)  
**OU** (offres non cumulables)  
**9 jours consécutifs**  
(non renouvelable)

3

Signer impérativement votre demande de validation.

5

Souscrire une assurance "chasse", dans la compagnie de votre choix, est OBLIGATOIRE.

→ Si vous prenez l'assurance responsabilité civile (RC)    proposée dans le bon de commande :

Cochez la case sur le bon de commande et réglez les 20 € de la RC avec votre validation sur un même chèque (ex : 147,40 + 20 = 167,40 €).

**ATTENTION, la RC garantie uniquement les dommages causés à autrui.**

→ Pour les options complémentaires\*, utilisez la notice MMA jointe et envoyez leur un chèque séparé.

- Option 1 : Dommages corporels afin de vous couvrir en cas d'invalidité ou de décès suite à un accident.
- Option 2 : Dommages aux chiens pour assurer votre animal en cas de blessure ou de mort accidentelle.
- Option 3 : Dommages au fusil.

\* Souscription possible uniquement pour ceux validant la RC.

**POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSURANCE**  
→ LIRE LA NOTICE JOINTE OU 02.51.93.18.45

6

Payer uniquement par chèque à l'ordre de "Régie FDC 44".

7

VÉRIFIER

- l'ORDRE de votre chèque,

- LE MONTANT DU CHÈQUE : IL DOIT ÊTRE JUSTE EN LETTRE ET EN CHIFFRE (ARRONDI INTERDIT),

- les SIGNATURES de la demande de validation et de votre chèque,
- avoir renseigné vos prénoms,
- avoir renseigné le département de délivrance de votre permis "vert".

**Toute erreur entraîne le renvoi de votre dossier**

Exemple

- Validation nationale avec la revue et l'assurance  
→ 235,11 € : Deux cent trente-cinq euros et onze centimes
- Validation départementale avec la revue et l'assurance  
→ 167,40 € : Cent soixante-sept euros et quarante centimes

8

Envoyer le bon de commande et le règlement dans l'enveloppe jointe à affranchir avant de la poster.  
Ne pas joindre votre attestation d'assurance.

# DEMANDE de VALIDATION du PERMIS de CHASSER

CAMPAGNE DE CHASSE  
2022/2023

Articles du Code de l'Environnement  
L.423-12 à L.423-21 et R.423-12 à R.423-24

## Numéro d'identification

Cadre réservé à la Fédération des Chasseurs de LOIRE-ATLANTIQUE

## Références du permis de chasser \*

- original  duplicata de l'OFB / ONCFS  document étranger équivalent  
 certificat provisoire de capacité

Numéro :

Délivré le :

Par \* :  Préfecture : .....

Département de délivrance : [ ] [ ] [ ] - .....

OFB / ONCFS  Pays : .....

Dans le cas d'un Duplicata délivré par l'OFB / ONCFS (nouveaux permis au format carte bancaire), précisez les références du permis original :

Numéro : Délivré le :

↑ \* cocher le(s) case(s) correspondante(s) ↓

## Autorisation de chasser pour mineur et majeur en tutelle accordée par \* :

Père  Mère  Tuteur  Juge des tutelles

NOM - Prénom : .....

Le : ..... Signature : .....

## DEMANDEUR

Date de naissance :

Lieu de naissance :

NOM - Prénom(s) - adresse

Si des changements sont intervenus dans votre état civil ou votre adresse, veuillez les modifier.

Indiquer  
tous vos  
prénoms

1<sup>er</sup> prénom : .....

2<sup>ème</sup> prénom : .....

3<sup>ème</sup> prénom : .....

4<sup>ème</sup> prénom : .....

Contact

Tél. fixe :

Tél. portable :

Mail :

## DÉCLARATION des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser

### La validation du permis de chasser n'est pas accordée :

- aux mineurs non émancipés âgés de plus de seize ans, à moins que la validation ne soit demandée pour eux par leur père, mère ou tuteur ;
- aux majeurs en tutelle, à moins qu'ils ne soient autorisés à chasser par le juge des tutelles ;
- aux personnes condamnées, privées du droit de port d'armes ;
- aux personnes n'ayant pas exécuté les condamnations prononcées contre elles pour une infraction à la police de la chasse ;
- aux personnes condamnées en état d'interdiction de séjour ;
- aux personnes inscrites au fichier national automatisé nominatif des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes visé à l'article L. 312-16 du code de la sécurité intérieure ;
- aux personnes privées, en application des articles L. 423-25-4 ou L. 428-14, du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser, ou dont le permis est suspendu en application des articles L. 423-25-2, L. 423-25-4 ou L. 428-15 ;

### Je soussigné :

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions ci-dessus de la déclaration sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,
- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,
- demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans le cadre ci-dessus,
- certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul Carnet de Prélèvement Bécasse ou d'un seul compte CHASSADAPT,
- déclare avoir pris connaissance, préalablement à la souscription de l'assurance proposée, de la notice d'assurance MMA sur le prix, les garanties et Conditions Générales (ci-jointe ou consultable à la Fédération et sur [www.chasse44.fr](http://www.chasse44.fr)).

- aux personnes ayant formé l'opposition prévue au 5° de l'article L. 422-10 du code de l'environnement ;
- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités suivantes :
  - toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ;
  - toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ;
  - toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ;
  - toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques.

Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30.000 euros d'amende).



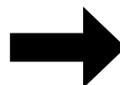
## Bécasse : je souhaite (Cochez une seule case)

- utiliser l'application CHASSADAPT sur smartphone.  
 recevoir un carnet de prélèvement bécasse papier.  
 renoncer à chasser la bécasse.

L'absence de réponse vaut renonciation à chasser la bécasse.

Fait à ..... le .....

**SIGNATURE  
OBLIGATOIRE**



L'absence de signature entraîne le renvoi de votre dossier



# BON DE COMMANDE

## VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER POUR LA SAISON 2022-2023

### VALIDATION NATIONALE

Pour chasser le petit et le grand gibier sur tout le territoire français.

Timbre national 96,43 € + Droit de timbre 9 € + Redevance OFB 45,90 € + Part forfaitaire de la FNC 52,28 € + Frais de dossier 5 € + Revue "Chasse 44" 6,50 €

Pour chasser le sanglier dans les départements de droit local ☐ 57, ☐ 67 ou ☐ 68, vous devez ajouter une contribution de 70 € qui sera valable dans les 3 départements. Contactez-nous au 02.40.89.94.84.

215,11 €<sup>(1)</sup>

### VALIDATION DÉPARTEMENTALE LOIRE-ATLANTIQUE

Pour chasser le petit et le grand gibier en LOIRE-ATLANTIQUE.

Timbre fédéral 81 € + Droit de timbre 9 € + Redevance OFB 45,90 € + Frais de dossier 5 € + Revue "Chasse 44" 6,50 €

147,40 €<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Si vous ne souhaitez pas vous abonner à la revue "Chasse 44", retirez 6,50 € du montant indiqué soit 208,61 € pour le national et 140,90 € pour le départemental. Les arrondis sont interdits. Soyez très vigilant sur le montant, en lettre et en chiffre, du chèque.

### VALIDATION TEMPORAIRE de 3 ou 9 jours

Inscrire IMPÉRATIVEMENT la période

Pour chasser, 3 ou 9 jours consécutifs, dans le département de votre choix. Tarifs au 02.40.89.94.84

Départemental (inscrire le N° du département) : \_\_\_\_\_ ou  National

3 JOURS ou  9 JOURS du ..... au .....

3 JOURS ou  9 JOURS du ..... au .....

..... , ..... €

### ASSURANCE CHASSE

**ATTENTION, votre permis n'est valable que si vous êtes assuré N'ENVOYEZ PAS VOTRE ATTESTATION D'ASSURANCE.**

Je souscris l'assurance RC chasse MMA (sans couverture du chien).

Lire la notice MMA recto/verso sur le prix, les garanties et les Conditions Générales jointes.

Réglez les 20 € de la responsabilité civile avec votre validation sur un même chèque (ex : 147,40 + 20 = 167,40 €).

(à remplir par le représentant légal, uniquement, si l'assuré est mineur ou majeur sous tutelle)

Nom du représentant légal : ..... Né(e) le ..... à .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Pour tous RENSEIGNEMENTS ou OPTIONS complémentaires (chien, individuelle corporelle, arme).

⇒ 02.51.93.18.45 ou utilisez la notice MMA jointe et envoyez leur un chèque séparé.

20 €

### PAYEZ UNIQUEMENT PAR CHÈQUE

Libellez à l'ordre de "Régie FDC 44"



Vérifiez le montant

**ATTENTION AUX VIRGULES  
ARRONDI INTERDIT**

Signez

Montant Total

..... , ..... €

### ATTENTION

N'oubliez pas au verso de

- signer le bon de commande,
- cocher la case pour chasser, ou non, la bécasse.

Comptez environ **15 jours** entre l'envoi de ce bon de commande et la réception de votre volet validé.

Les règlements en espèces, différés ou les virements sont impossibles.